

Inscription au mastère spécialisé

Quand candidater?

Chaque année, la procédure d'admission débute aux alentours du **15 février** et s'étend jusqu'à la fin du mois de juin de la même année.

Comment candidater?

1. Prendre connaissance des [pré-requis et conditions d'admissibilité](#)
2. Constituer un **dossier de candidature complet** comprenant:
 - une lettre de motivation,
 - un CV détaillé avec photo,
 - la copie d'une pièce d'identité en cours de validité,
 - la copie du diplôme équivalent à bac+5,
 - 2 lettres de recommandation.
3. Envoyer le dossier de candidature par courrier à l'adresse suivante* :

Ecole Pasteur/Cnam de santé publique

Cnam - Case courrier: EPN7
292 rue Saint-Martin
75141 Paris Cedex 03

* Il est fortement recommandé d'envoyer également une copie du dossier par voie électronique à l'adresse suivante : ecole-pasteur@cnam.fr

4. Quel est le processus de sélection ?

- Les dossiers de candidature déposés avant le 15 avril seront examinés par le Comité Pédagogique lors d'une première session fin avril (pour une réponse début mai).
- Les dossiers déposés après le 15 avril seront examinés lors d'une deuxième session mi-juin (pour une réponse début juillet).

5. Afin d'assurer un suivi régulier des intentions de candidature, nous vous conseillons de remplir le formulaire de pré-candidature ci-après, et ce tout au long de l'année. **Attention**, ce formulaire ne se substitue pas à la procédure de candidature mentionnée précédemment et nous vous invitons à envoyer votre dossier complet aux adresses indiquées précédemment.

Nom (*)

Prénom (*)

Date de naissance (*)

Nationalité (*)

Adresse (*)

Code postal (*)

Ville (*)

Téléphone (*)

Mél (*)

Diplômes (*)

Expérience professionnelle (*)

Profession actuelle (*)

Employeur (*)

Champ pour les robots. Si vous êtes humains, merci de le laisser vide.

Pré-requis : niveau bac+5 (Master 2)

diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs ;
diplôme d'une des écoles de management titulaires habilités à délivrer le grade de Master ;
diplôme de 3èmes cycles habilités par les autorités universitaires ;
diplôme professionnel cohérent avec le niveau bac + 5 ou permettant la présentation de certains grands concours nationaux (ENA, ENSP...) tel que figurant dans la liste arrêtée par la Conférence des Grandes Ecoles ;
diplôme d'une école de statistiques (ENSAI, ISUP, INA ou diplômes jugés équivalents).

les étudiants ayant validé un 2ème cycle d'études médicales, vétérinaires, pharmaceutiques ou odontologiques, devront avoir plusieurs années d'expérience professionnelle (internat inclus).
diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus

Attention, un nombre croissant de cours est délivré en anglais. Une bonne maîtrise de l'anglais est donc nécessaire pour suivre le Mastère Spécialisé.



Coût de la formation

Les frais de scolarité, sous réserve de modification des frais de scolarité du Cnam, s'élèvent

à **6 500 euros** (prise en charge individuelle)
ou **13 000 euros** (prise en charge par un organisme).

Les prix du Mastère spécialisé sont indicatifs et sont susceptibles d'être révisés d'ici la rentrée prochaine.

**Etudiants étrangers
Internes ou professionnels de la santé**

Comment [financer votre mastère?](#)

https://ecole-pasteur.cnam.fr/inscription-au-mastere-specialise-126259.kjsp?RH=pasteur_inscr